

COMMUNE DE CORBEYRIER



PROGAMME DE LEGISLATURE

2026 – 2031

TABLE DES MATIERES

I. PREAMBULE	2
II. MOBILITE	3
III. ENERGIE - CLIMAT	4
IV. ASSAINISSEMENT	5
V. SECURITE	6
VI. EAU	7
VII. SERVICE A LA POPULATION	7
VIII. PROTECTION CIVILE	8
IX. DECHETTERIE	8
X. TOURISME	8

I. PREAMBULE

Pour répondre au souhait de l'Etat de Vaud et de la Préfecture, la Municipalité a élaboré un programme afin de fixer le cadre global de ses intentions et objectifs pour les cinq prochaines années. Il représente un engagement public à l'égard du Conseil communal et de la population, même s'il ne découle d'aucune base légale et n'est pas contraignant. Il ne préjuge pas de la totalité des décisions à venir, des circonstances et éléments inconnus à ce jour pouvant conduire, cas échéant, à des changements. Au cours de cette législature, la Municipalité entend principalement poursuivre l'amélioration de la qualité de vie à Corbeyrier et du bien-être de sa population.

Lors de l'élaboration de son programme, qui s'inscrit dans la continuité avec la poursuite de plusieurs projets en cours, la Municipalité a cherché un équilibre délicat entre ambitions et pragmatisme. En effet, sans trop vouloir se restreindre dans la formulation de ses objectifs, elle est cependant consciente que son action devra s'inscrire dans un cadre financier qui lui imposera certaines limites et au travers d'une très petite marge d'autonomie face aux exigences de plus en plus contraignantes des différents services du canton.

II. MOBILITE

Maintenir les liens, garantir la sécurité et préserver la qualité de vie

Dans une commune comme Corbeyrier, la mobilité représente bien davantage qu'une simple question de déplacements. Elle touche directement à la qualité de vie, à la sécurité des habitants, à l'attractivité du village ainsi qu'au maintien du lien social entre les différents hameaux et le centre communal.

Conscients des défis propres à une commune de montagne, nous souhaitons mener une politique de mobilité pragmatique, équilibrée et tournée vers l'avenir, tout en tenant compte des réalités financières de notre commune.

Maintenir notre réseau routier et améliorer la sécurité

Le réseau routier communal constitue une infrastructure essentielle à la vie quotidienne des habitants, des entreprises locales, des agriculteurs et des services de secours. Son entretien régulier demeure une priorité.

Nous poursuivrons les efforts nécessaires afin de maintenir les routes communales dans un état satisfaisant, en planifiant les travaux de manière responsable et progressive. Une attention particulière sera portée aux secteurs sensibles nécessitant des améliorations en matière de sécurité routière, notamment pour les piétons, les enfants et les usagers vulnérables.

Notre volonté est également de favoriser une circulation respectueuse au cœur du village, en conciliant mobilité, sécurité et qualité de vie.

Promouvoir le co-voiturage

Face à l'augmentation des coûts de déplacement et aux enjeux environnementaux, le co-voiturage représente une solution concrète et solidaire, particulièrement adaptée aux communes rurales et de montagne.

Nous souhaitons encourager cette pratique en favorisant les échanges d'informations entre habitants et en étudiant des solutions simples permettant de faciliter les déplacements partagés, notamment pour les trajets pendulaires, scolaires ou liés aux activités associatives.

Au-delà de l'aspect pratique, le co-voiturage contribue également à renforcer les liens entre habitants tout en réduisant l'impact environnemental des déplacements individuels.

Amélioration de la ligne de bus

Le maintien et l'amélioration de la desserte en transports publics demeurent essentiels pour l'attractivité et la vitalité de notre commune.

Nous poursuivrons le dialogue avec les partenaires concernés afin d'améliorer, dans la mesure du possible, l'offre de transports publics, les correspondances et l'accessibilité pour les habitants de tous âges.

Une attention particulière sera portée aux besoins des jeunes, des personnes âgées ainsi qu'aux personnes ne disposant pas de véhicule privé, afin de préserver leur autonomie et leur mobilité quotidienne.

Entretenir les sentiers pédestres

Les sentiers pédestres font partie intégrante du patrimoine communal et participent pleinement à la qualité de vie, au tourisme doux ainsi qu'à la découverte de notre environnement naturel exceptionnel.

Nous poursuivrons les travaux d'entretien et de sécurisation des chemins pédestres en collaboration avec les acteurs concernés, afin de garantir des itinéraires accessibles, agréables et sûrs.

Ces chemins représentent également un lien précieux entre les différents quartiers, les espaces naturels et les lieux de rencontre du village.

Réviser la politique de stationnement sur le domaine public

Le stationnement constitue un enjeu important pour la fluidité de la circulation, le respect des espaces publics et le confort des habitants.

Nous souhaitons engager une réflexion constructive sur la politique de stationnement communal afin de trouver un équilibre entre les besoins des résidents, des visiteurs, des commerces et des manifestations locales.

Cette démarche devra permettre d'assurer une utilisation cohérente et équitable du domaine public, tout en préservant l'identité et la convivialité de notre village

III. ENERGIE - CLIMAT

Agir avec responsabilité pour préparer l'avenir

Les questions énergétiques et climatiques occupent aujourd'hui une place centrale dans le développement des communes. Sans céder aux effets de mode ni aux promesses irréalistes, nous souhaitons mener une politique pragmatique, responsable et adaptée aux réalités de Corbeyrier.

Notre objectif est double : maîtriser les coûts énergétiques à long terme tout en préservant notre environnement et la qualité de vie des générations futures.

Assainissement des bâtiments communaux et suivi énergétique – Cité de l'énergie

Les bâtiments communaux représentent un poste important de consommation énergétique. Nous souhaitons poursuivre progressivement leur assainissement afin d'améliorer leur efficacité énergétique, réduire les charges de fonctionnement et garantir un meilleur confort d'utilisation.

Le suivi énergétique des infrastructures communales devra permettre d'identifier les améliorations prioritaires et de planifier les investissements de manière cohérente et réaliste.

Dans cette démarche, nous entendons également poursuivre l'engagement de la commune dans la dynamique « Cité de l'énergie », outil reconnu permettant d'accompagner les collectivités dans une gestion énergétique durable et structurée.

Élaboration du plan climat et mise en œuvre des points prioritaires

La mise en place d'un plan climat communal doit permettre d'identifier les enjeux spécifiques à notre territoire et de définir des actions concrètes, adaptées à notre réalité locale.

Notre volonté est de privilégier des mesures pragmatiques, réalisables et utiles pour la population, en tenant compte des capacités financières de la commune ainsi que des contraintes propres à une région de montagne.

Une attention particulière sera portée aux actions prioritaires pouvant apporter des bénéfices concrets tant sur le plan environnemental qu'économique.

Encourager les propriétaires dans l'assainissement du parc bâti

Le parc immobilier représente un enjeu majeur en matière de consommation énergétique. Sans imposer de contraintes excessives, nous souhaitons encourager les propriétaires à entreprendre des démarches d'assainissement énergétique de leurs bâtiments.

La commune pourra jouer un rôle d'information et d'accompagnement en relayant les dispositifs d'aide existants, les conseils techniques ainsi que les possibilités de subventions cantonales ou fédérales.

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments contribue non seulement à réduire les consommations, mais également à valoriser durablement le patrimoine bâti.

Favoriser les énergies renouvelables

Notre commune dispose d'un environnement propice à une réflexion sur le développement raisonné des énergies renouvelables.

Nous souhaitons encourager, dans le respect du patrimoine, du paysage et des réalités locales, les initiatives favorisant les productions d'énergie renouvelable telles que le solaire ou d'autres solutions adaptées à notre territoire.

L'objectif est d'avancer avec mesure et cohérence vers une plus grande autonomie énergétique tout en préservant l'identité et le cadre naturel de notre commune.

IV. ASSAINISSEMENT

Moderniser les infrastructures pour préserver notre environnement

Les infrastructures d'assainissement sont essentielles au bon fonctionnement d'une commune et à la protection durable de notre environnement. Souvent peu visibles, elles représentent pourtant un enjeu majeur pour la qualité de vie, la préservation des eaux ainsi que pour le respect des normes cantonales et fédérales.

Dans une commune comme Corbeyrier, il est indispensable d'anticiper les besoins futurs tout en assurant une gestion responsable et cohérente des investissements publics.

Poursuivre la mise en séparatif des tronçons manquants

Nous poursuivrons progressivement les travaux de mise en séparatif des secteurs qui ne le sont pas encore, afin de répondre aux exigences actuelles en matière de gestion des eaux usées et des eaux claires.

Cette démarche permet de limiter les surcharges du réseau, d'améliorer le fonctionnement des infrastructures d'épuration et de contribuer à une meilleure protection de notre environnement naturel.

Afin de maîtriser les coûts et de limiter les nuisances pour les habitants, ces interventions seront coordonnées autant que possible avec les travaux de réfection des routes ainsi qu'avec les autres réseaux et services techniques.

Notre volonté est d'assurer une planification cohérente, durable et financièrement responsable, en privilégiant une vision à long terme des infrastructures communales.

V. SECURITE

Prévenir les risques et garantir la protection des usagers

La sécurité des habitantes et des habitants constitue une responsabilité essentielle des autorités communales. Les bâtiments publics, lieux de rencontre, d'activités et de vie collective, doivent offrir des conditions d'utilisation répondant aux exigences actuelles en matière de sécurité.

Dans une commune comme Corbeyrier, il est important d'anticiper les risques et de planifier les améliorations nécessaires de manière sérieuse, progressive et responsable.

Élaboration d'un concept feu pour les bâtiments publics

Nous souhaitons établir un concept global de sécurité incendie pour l'ensemble des bâtiments publics communaux.

Cette démarche permettra d'identifier les éventuelles lacunes, de vérifier la conformité des infrastructures existantes et de définir les mesures de prévention ou de correction nécessaires afin de garantir la sécurité des utilisateurs.

Une attention particulière sera portée aux équipements accueillant du public, aux voies d'évacuation, aux dispositifs de protection ainsi qu'aux conditions d'intervention des services de secours.

Mise en œuvre progressive des mesures de correction

Sur la base des constats réalisés, les améliorations nécessaires seront planifiées de manière progressive et réaliste, en tenant compte des priorités de sécurité ainsi que des capacités financières de la commune.

Notre volonté est d'assurer une mise à niveau cohérente des infrastructures communales, dans le respect des normes en vigueur et avec une vision durable de la protection des personnes et des biens.

Au-delà des aspects techniques, cette démarche participe également à renforcer la confiance des habitants dans la qualité et la sécurité des équipements publics mis à leur disposition.

VI. EAU

Préserver une ressource essentielle et garantir l’approvisionnement futur

L’eau potable constitue une ressource vitale et un enjeu stratégique majeur pour l’avenir de notre commune. Garantir à la population une alimentation en eau de qualité, fiable et durable représente une mission fondamentale des autorités communales.

Face aux défis liés au vieillissement des infrastructures, aux exigences sanitaires ainsi qu’aux évolutions climatiques, il est indispensable d’anticiper les besoins futurs et de renforcer la sécurité de notre approvisionnement.

Sécuriser et améliorer notre réseau d’alimentation en eau potable

Nous poursuivrons les efforts entrepris afin d’assurer l’entretien, la modernisation et la sécurisation du réseau communal d’eau potable.

Les investissements nécessaires devront permettre d’améliorer la fiabilité des infrastructures, de limiter les pertes sur le réseau et de garantir une distribution répondant aux exigences actuelles en matière de qualité et de sécurité.

Une planification cohérente des travaux restera essentielle afin d’optimiser les coûts et de coordonner les interventions avec les autres projets communaux lorsque cela sera possible.

Regroupement du réseau avec Yvorne

Dans une logique de sécurité d’approvisionnement et de vision à long terme, nous souhaitons poursuivre les réflexions et démarches visant au regroupement de notre réseau avec celui de la commune d’Yvorne.

Une telle collaboration permettrait de renforcer la sécurité de l’alimentation en eau potable, de mutualiser certaines infrastructures et d’améliorer la résilience du réseau face aux défis futurs.

Cette approche intercommunale devra être menée dans le respect des intérêts de notre commune, avec pragmatisme, transparence et souci de durabilité pour les générations à venir.

VII. SERVICE A LA POPULATION

Le fait de garantir des prestations de qualité et renforcer la cohésion sociale au sein de la commune.

Pour Corbeyrier, la priorité reste la qualité des prestations offertes à la population. Nous souhaitons collaborer avec les différents acteurs du secteur, afin de proposer un accueil adapté aux familles, soutenir la vie locale et préserver le lien social qui fait la force de notre village. Les mesures proposées visent à adapter progressivement notre offre aux besoins, sans alourdir excessivement les charges de la commune.

VIII. PROTECTION CIVILE

Poursuivre le développement de la protection civile en accompagnant les projets en cours, en recherchant des locaux adaptés et en garantissant des infrastructures permettant de répondre efficacement aux besoins de la population et aux défis futurs.

IX. DECHETTERIE

La Municipalité s'engage à poursuivre l'amélioration du fonctionnement de la déchetterie afin d'offrir un service pratique, efficace et respectueux de l'environnement.

Une attention particulière sera portée à :

- L'amélioration des infrastructures et des équipements en fonction des besoins ;
- L'optimisation du tri et de la valorisation des déchets ;
- Le renforcement de l'information et de la sensibilisation de la population aux bonnes pratiques en matière de tri et de recyclage ;
- L'évaluation régulière du fonctionnement de la déchetterie afin d'adapter les prestations aux besoins des habitants, dans le respect des contraintes financières et environnementales.

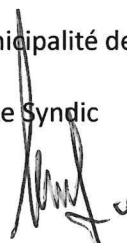
X. TOURISME

Nos objectifs sont :

- Développer un tourisme doux et respectueux
- Préserver les chemins tout en conciliant les usages agricoles, forestiers et touristiques
- Poursuivre l'entretien régulier des sentiers existants
- Définir des parcours adaptés aux VTT
- Renforcer la collaboration avec les acteurs touristiques régionaux.

Adopté par la Municipalité de Corbeyrier dans sa séance du 31 août 2026.

Le Syndic


Guy Bochud



La Secrétaire


Ingrid Coppex